

## **ENTREPOSAGE DES LIQUIDES INFLAMMABLES OU COMBUSTIBLES DANS LES IMMEUBLES RÉSIDENTIELS**

### **QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS AUX LIQUIDES INFLAMMABLES ET COMBUSTIBLES ?**

Les vapeurs peuvent s'enflammer facilement, brûler vivement et peuvent provoquer une explosion.

### **QU'EST-CE QU'UN LIQUIDE INFLAMMABLE ?**

Un liquide inflammable dégage des vapeurs inflammables à une température ambiante inférieure à 37,8° C ou 100° F.

Exemple : L'essence, l'acétone, l'alcool, l'essence à briquet, le naphta, le liquide à fondue et certaines colles « contact ».

### **QU'EST-CE QU'UN LIQUIDE COMBUSTIBLE ?**

Un liquide combustible dégage des vapeurs inflammables à une température ambiante égale ou supérieure à 37,8° C ou 100° F.

Exemple : Le kérosène, l'huile à chauffage, la peinture à l'huile, les diluants et l'huile à lampe.

### **COMMENT PUIS-JE ENTREPOSER DE FAÇON SÉCURITAIRE CES LIQUIDES ?**

- Lire attentivement les instructions et les mises en garde sur l'étiquette du produit.
- Entreposer les liquides inflammables et combustibles loin des sources de chaleur, hors de portée des enfants et dans des endroits propres et secs comme un garage ou un cabanon, mais pas sur un balcon, ni près d'une fenêtre ou d'une issue.
- Éviter de les entreposer avec les produits d'entretien ménager.
- Conservez ces liquides dans leur contenant d'origine. Ne pas les transvider dans des contenants en verre. L'essence doit être conservée dans un bidon étiqueté, hermétique, conçu et prévu à cet effet.
- Respectez les normes d'entreposage suivantes :
  - dans un logement : maximum de 15 litres, incluant au plus 5 litres de liquides inflammables ;
  - dans un garage ou dans un cabanon : maximum de 50 litres, incluant au plus 30 litres de liquides inflammables.

### **EST-CE QU'IL Y A D'AUTRES RÈGLES DE PRUDENCE ?**

- Vérifiez régulièrement les contenants pour détecter les fuites. S'il y a fuite, aérez l'endroit et, si elle est importante, avisez le service de Sécurité incendie.
- Installez un détecteur de monoxyde de carbone si vous possédez un appareil fonctionnant avec un combustible tel que bois, mazout, essence, diesel, gaz naturel ou propane. Suivre les recommandations du fabricant pour l'installation du détecteur.
- Avoir un extincteur portatif du type ABC d'une capacité minimale de 5 livres pour éteindre un début d'incendie de ces liquides. Ne jamais tenter d'éteindre ce type d'incendie avec de l'eau.
- Évitez de fumer lors de la manipulation de ces liquides.
- Ne jamais approcher une flamme nue près d'un liquide inflammable ou combustible.
- Ne pas jeter les contenants vides de ces liquides dans le feu, les recycler ou les jeter dans les endroits prévus à cet effet.
- Ne jamais utiliser de liquides inflammables ou combustibles pour allumer un feu de camp ou un barbecue au charbon de bois.
- Ne jamais laver des vêtements imbibés d'essence dans la laveuse avant de les avoir suspendus dehors pour éliminer les vapeurs. Ne pas les faire sécher dans la sècheuse.
- Arrêtez un moteur à essence avant de remplir son réservoir d'essence. Effectuez cette opération à l'extérieur.
- Ne jamais utiliser un téléphone cellulaire ou sans fil près d'un liquide inflammable ou combustible.